

Décision

Générale

colonial

Décision n° 9 du 6 janvier 1960 :

n° 9

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 30/01/1960

Date de publication
6 janvier 1960

Date du numéro
30 janvier 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mme Buisson (Simone), secrétaire dactylographe auxiliaire en service au Ministère des Affaires intérieures (Cercle de Djibouti), titulaire du diplôme d'Etat d'infirmière, est mise à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour compter du 1er janvier 1960 pour servir en qualité d'infirmière à l'Hôpital Peltier, en remplacement de Mlle Ledoux en instance de départ. Mme Buisson (Simone) percevra un salaire forfaitaire mensuel de quarante-cinq mille francs Djibouti (45.000 F. D.).